Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1080 Bruxelles , le 07 Sep 2009
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 4527

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Unité de formation : CONSTRUCTION D'UN PLAN DE FORMATION
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 960008U21C1
Domaine : 901 Sciences appliquées-SE:psychologie,psychologie sociale

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

François-Gérard Stolz

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Michaël Goulet ou Françoise Christophe (02/690.87.21 ou 02/690.85.92)

U- 4527
1.2.a

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

O (1) ~~Communauté française~~
● (1) Provincial ~~et communal~~
O (1) ~~Libre confessionnel~~
O (1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau : Roberto GALLUCCIO Date et signature : Le 25/6/2009
Administrateur délégué

2. Intitulé de l'unité de formation :

Construction d'un plan de formation

Code de l'unité de formation :	Domaine de formation :
96 00 08 U21C1	901

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ..1.... page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

● Enseignement secondaire de : ● transition O qualification
du degré : O inférieur ● supérieur

O Enseignement supérieur de type court O Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	O	Social	O
Pédagogique	O	Pédagogique	O
Agricole	O	Agricole	O

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O oui ● non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...1... page(s)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s)

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation :	Domaine de formation :
96 00 08 U21 C1	901

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Atelier d'orientation professionnelle	CT	B	64
Part d'autonomie	XXXXXX	P	16
Total des périodes			80

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 3.9.09

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la coordination du service d'Inspection.

COPIE CONFORME

François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

Construction d'un plan de formation

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- d'auto-évaluer ses compétences ;
- de prendre conscience de son potentiel et de ses centres d'intérêts ;
- de s'informer sur l'éventail des professions ;
- de prendre des décisions conscientes et motivées quant au choix de son futur parcours de formation et/ou d'insertion professionnelle ;
- de recevoir des conseils individualisés exploitables au quotidien.

Construction d'un plan de formation

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- répondre à des questions de compréhension sur le contenu de tout type de message de portée générale, non spécialisé ;
- transmettre un message oral ou écrit au départ d'un document portant sur un sujet choisi en fonction de son intérêt et en utilisant les techniques d'argumentation appropriées ;
- de resituer le sujet traité par rapport à :
    - la nécessité économique,
    - la recherche scientifique,
    - l'évolution des techniques.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Le CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEUXIEME DEGRE

ou

Le CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR.

Construction d'un plan de formation

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pas de recommandations particulières.

Construction d'un plan de formation

4. PROGRAMME

Au travers, notamment,

- *de visites d'entreprises ou de salons,*
- *de conférences sur des professions,*
- *de journées "portes ouvertes" dans des entreprises,*
- *d' ateliers spécifiques à une profession,*
- ...

l'étudiant(e) sera capable:

par rapport au monde du travail,

- de distinguer des grands secteurs et nommer des endroits de travail : entreprises ou institutions ;
- d'analyser le fonctionnement d'une entreprise ou d'une institution : structure de l'organisation, division du travail, niveaux de responsabilité, conditions de travail, place de la technologie, application des domaines d'apprentissage, ... ;
- de démontrer l'importance des professions pour la production de biens et de services dont on a besoin dans une société ;
- d'analyser les compétences d'employabilité exigées par les entreprises et institutions visitées ;
- d'identifier et de situer les services publics accessibles pour la recherche d'emploi ;

par rapport aux professions,

- de formuler des questions pour s'informer sur les différents paramètres d'une profession :
    - les tâches exécutées,
    - les lieux de travail,
    - les outils et vêtements utilisés,
    - les qualités exigées,
    - le niveau de formation requis,
    - les principales conditions de travail (intérieur, extérieur, dangers, bruits, etc.).
- de décrire les différents paramètres de plusieurs professions ;

par rapport à la connaissance de soi,

- de s'interroger sur ses forces et ses faiblesses au niveau de son travail scolaire (discipline, motivation, projets, activités, ...) ;
- de rédiger un bilan précis de ses intérêts professionnels, de ses habiletés, de ses faiblesses et d'identifier ses principales compétences d'employabilité ;

par rapport aux formations,

- de distinguer les niveaux d'enseignement, différents types d'opérateurs de formation et de formations ;
- d'examiner les objectifs et les contenus de programmes de formation et les comparer ;
- de localiser les possibilités de formation professionnelle (écoles, centre de formation, université, ...) ;

- de reconnaître les types et les niveaux de formation requis pour différents groupes de professions et différentes professions.

par rapport à son(ses) projet(s) professionnels,

- de synthétiser les informations pertinentes pour le choix d'une profession ;
- de mesurer l'impact de certaines contraintes sur ses projets de formation et/ou d'emploi ;
- d'analyser les alternatives possibles parmi ses choix de formation et/ou de professions privilégiés ;
- d'identifier les étapes à franchir pour se préparer et entrer sur le marché du travail et d'établir un plan d'action pour réaliser son projet professionnel.

Construction d'un plan de formation

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- de spécifier un choix professionnel ;
- de mesurer l'impact des contraintes de formation et/ou celles liées à la profession ;
- d'analyser les alternatives professionnelles possibles ;
- de synthétiser les informations pertinentes pour ce choix ;
- d'identifier les étapes nécessaires pour entrer sur le marché du travail ;
- de présenter un plan d'action pour atteindre ce projet professionnel.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte pour des critères suivants:

- la pertinence des étapes identifiées,
- le choix et la fiabilité des sources d'information citées,
- la précision et la rigueur du plan d'action,
- la qualité de la synthèse proposée.

Construction d'un plan de formation

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme (annexe 4) du présent dossier pédagogique.